Cinquante troisième année. - N ° 223 A Mercredi 20 novembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 911

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

523 738 391 RCS Rennes.
PPG.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 210000.00 EUR.
Adresse : 7, Zone Artisanale des Masures, 35680 Louvigne-de-Bais.
Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PPG MATELAS Forme juridique Société à responsabilité limitée Au capital de 15000 EUR Siège social ZA du Ballon Piré-sur-Seiche 35150 PIRE CHANCE N° RCS 809852742 RCS RENNES, est société absorbée. PPG Forme juridique Société à responsabilité limitée Au capital de 210000 EUR Siège social 7 Zone Artisanale Des Masures 35680 LOUVIGNE DE BAIS N° RCS 523738391 RCS RENNES, est société absorbante. Actif : 328989 euros Passif : 388276 euros Actif net apporté : -59287 euros La société PPG ne détenant aucune part sociale de la société PPG MATELAS sur les 15 000 parts composant le capital de cette dernière, le montant de l'augmentation de son capital s'élèverait donc à 15 000 euros. En rémunération de l'apport net, 625 parts nouvelles de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées, attribuées aux associés de la société absorbée. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 24 parts sociales de la société PPG pour 1 part sociale de la société PPG MATELAS. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2019, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par PPG MATELAS depuis le 1er janvier 2019 jusqu'au jour de réalisation défintiive de la fusion seraient prises en charge par PPG. La société PPG MATELAS sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Date du projet : 12/11/2019 Date du dépôt : 18/11/2019, lieu du dépôt : RENNES pour les deux sociétés.